

<https://www.pressegauche.org/Olymel-Le-syndicat-accepte-l-entente-de-principe>



Olymel : Le syndicat accepte l'entente de principe

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 31 août 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

VALLÉE-JONCTION, QC, le 31 août 2021 - Réunis ce matin en assemblée générale, les membres du Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction-CSN (STOVJ-CSN) ont accepté à 78 % l'entente de principe intervenue avec leur employeur le 29 août dernier lors d'un vote électronique tenu par scrutin secret.

« Nous avons donc accepté un nouveau contrat de travail d'une durée de six ans durant lequel nous toucherons des augmentations salariales de l'ordre de 26,4 %, dont 10 % la première année. En plus de ce 4,4 % d'augmentation moyenne par année, nous avons également obtenu un montant forfaitaire de 65 \$ par année de service, par membre, de préciser Martin Maurice, président du STOVJ-CSN. Nous avons également obtenu un rehaussement de 50 % de la contribution de la part de l'employeur à nos assurances collectives pour la couverture familiale, ce qui pousse l'augmentation totale de la première année à 12,48 %. Le résultat du vote nous démontre que nos membres sont satisfaits des gains que nous avons obtenus. Nous avons fait le choix de négocier un enrichissement pour tous et c'est exactement ce que nous avons finalement obtenu. »

Rappelons que la majorité des membres du syndicat gagnaient seulement 1,13 \$ l'heure de plus qu'en 2007, soit une augmentation moyenne annuelle de 0,08 \$ l'heure en 14 ans. Un rattrapage salarial s'imposait, et ce, depuis longtemps.

« Le syndicat s'est encore battu contre les nombreuses demandes de reculs de l'employeur et les membres ont nettement amélioré l'ensemble de leurs conditions de travail. Entre autres, soulignons l'introduction d'un régime de retraite simplifié à la toute fin de la négociation avec une contribution de l'employeur d'un total de 1,5 % aux deux dernières années de la convention collective. Je salue la combativité et la ténacité du syndicat, qui s'est battu admirablement bien, allant chercher des gains qui reconnaissent enfin une part de la pénibilité de leur travail, de souligner Alexandre Laviolette, président de la Fédération du commerce-CSN. La lutte des travailleurs et des travailleuses de Vallée-Jonction, c'est aussi celle de tous les salarié-es des abattoirs du Québec, qui méritent des salaires qui reconnaissent leur dur labeur. La table est donc mise pour les négociations actuelles et à venir dans le secteur de l'abattage. »

« Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches-CSN est fier d'avoir soutenu la lutte d'un syndicat qui a toujours dû aller au front afin d'obtenir le respect de l'employeur, de déclarer Barbara Poirier, présidente par intérim du CCQCA-CSN. Pour nous, c'est un soulagement, même si les membres ont vécu un autre long conflit difficile et souffrant, puisque les gains qu'ils ont obtenus sont à la hauteur de leurs attentes, qui étaient tout à fait légitimes. »

« Au nom de la CSN, je tiens à féliciter les membres du syndicat et son comité de négociation, qui ont mené à terme une négociation difficile et complexe. Au final, notre proposition de blitz de négociation constituait la réelle voie de passage et nous sommes fiers d'avoir atteint cet objectif. La machine de la CSN était à nouveau au rendez-vous et c'est la tête haute que les membres du syndicat de cette usine pourront retourner au travail », de conclure François Enault, vice-président de la CSN.

Le Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction représente environ 1050 membres. Il est affilié à la Fédération du commerce-CSN, qui compte 30 000 membres regroupés au sein de 360 syndicats oeuvrant dans les domaines du commerce de gros et de détail, de l'agroalimentaire, de la finance et du tourisme. Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches-CSN, fondé en 1918, regroupe les syndicats CSN sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la région de Chaudière-Appalaches. Il représente quelque 240 syndicats et près de 45 000 membres issus de tous les secteurs d'activité.